

AIDE-MÉMOIRE ENTRAÎNEURS

Flag Football

Dernière mise à jour : 10 avril 2026

Entité école

Le principe d'entité-école défini que tout élève-athlète ne peut représenter une école autre que l'école qu'il fréquente.

Catégorie d'âge

Benjamin : du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2013

Cadet : du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011

Le surclassement est permis par la fédération sportive

Dans les équipes cadettes ou benjamines (au printemps 2026), un maximum de 3 athlètes d'âge cadettes ou benjamines ayant joué juvénile à l'automne 2025 pourra être accepté.

Règle de participation

Un athlète doit être inscrit dans une seule équipe par discipline dans S1. Celle-ci sera définie comme équipe d'appartenance. Le nombre de tournois¹/parties² autorisées, incluant les championnats régionaux (CRS), dans une même équipe de catégorie/division/niveau supérieur est défini selon le tableau ci-bas. Lorsque l'athlète atteint le nombre de parties autorisées dans une même équipe de catégorie/division/niveau supérieur, l'athlète perd son admissibilité dans son équipe d'appartenance.

Nombre de tournois ¹ /parties ² total dans la ligue d'appartenance	Nombre de tournois ¹ /parties ² autorisés dans une équipe de catégorie/division supérieure (incluant les CRS)
7 à 9	3

1 Tournois : Volleyball et badminton seulement

2 Parties : Tous les autres sports

Note

Un athlète ne peut évoluer dans deux équipes de même niveau de la même catégorie

(EX : une athlète CFD4 équipe 1 ne peut pas jouer en CFD4 équipe 2.

Même niveau : D4, Même catégorie : cadet)

Suspension

Tout joueur ou entraîneur qui est expulsé d'une partie sera suspendu minimalement pour la partie suivante qui sera jouée par son équipe.

Règles de fonctionnement

Feuille de partie

Doivent être déposés dans S1 au plus tard 24 heures après le match par l'équipe receveuse. Le document doit être en PDF et surtout lisible!

Résultat

À inscrire par l'équipe receveuse sur S1 au plus tard à 21h00 le jour même du match ou une heure après la partie pour tous les matchs qui se terminent à partir de 20h01

Changement de partie – Aucun changement permis à moins de force majeure

Vous devez communiquer avec le responsable des sports de votre école

Annulation de partie pour température

Sur semaine : Avec l'autre école et le commissaire

Fin de semaine : directement avec le commissaire

Premiers soins

Présence à chaque partie (idéalement mais pas assuré)

Leur tâche est de s'occuper des blessures qui se produisent **durant** les parties.

Pour les tapings préventifs: les élèves athlètes doivent avoir leur tape

Dates importantes

Championnat régional scolaire:

D3: 31 mai

D4 : 6 juin

D4 niveau 1: 6 juin

Pour être admissible aux séries éliminatoires, tout élève-athlète devra être enregistré sur S1 dans la discipline concernée avant le 15 mai 2026

Championnat provincial scolaire féminin D3 : 5-6-7 juin 2026, Drummondville

Date de la rencontre d'évaluation

9 juin 2026 – 11h00 – en ligne, un lien Teams sera envoyé aux délégués